

AVIS PUBLIC

Édition du 23 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1282-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 18 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement (avec modifications) numéro 1282-2023 modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 visant à interdire le stationnement en tout temps dans les allées de circulation de la rue Lemieux ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi.

Donné à Granby, ce 22 décembre 2023.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier